



Association « C du Vent »
Dourguelen
29380 Bannalec
Tel : 06.60.78.58.59
E-mail : contact@cduvent.org

Bannalec, le 16 septembre 2008

Mr Yvon Lebris
Conseiller général du canton de Bannalec
23, rue des Frères Le Gac
29380 Bannalec

Monsieur le conseiller général,

J'ai bien peur de ne pas saisir en quoi la question que vous me posez ferait avancer le débat du développement de l'éolien industriel en Bretagne :

- D'une part vous confondez moyen de production et moyen de transport de l'électricité, 2 technologies certes liées mais aux caractéristiques, objectifs et problématiques très différents,
- D'autre part, quelque soit le nombre d'éoliennes industrielles implantées dans notre région, elles n'ont aucune probabilité de remettre en cause les 2 lignes THT que vous mentionnez.

En effet, la production électrique éolienne est d'un rendement si faible (taux de charge de 24,8% selon RTE contre 95% pour une centrale classique) et d'une si grande intermittence (en raison de la nature du vent), qu'RTE lui-même confirme dans son dernier bilan prévisionnel 2007 que l'éolien industriel nécessite obligatoirement des sources d'électricité garanties et en quantité suffisante pour assurer un équilibre du réseau de distribution électrique local. Sinon, le risque est d'observer ces délestages, voir des black-out partiels, que vous dites tant redoutés par les élus locaux qui doivent alors affronter leurs concitoyens mécontents.

Ainsi, dans le cas de la Bretagne :

- 1- Soit ce sont les 2 lignes THT dont vous parlez qui amènent cette électricité de régulation, et donc l'éolien industriel en serait totalement dépendant sans pouvoir les remettre en cause, bien au contraire (ces 2 lignes seront-elles suffisantes ?),
- 2- Soit des moyens de production électrique très réactifs, donc obligatoirement thermiques émetteurs de CO₂, sont construits en Bretagne (Projet de Ploufragan et Montoir de Bretagne ?). Mais ce n'est pas tout, il faut aussi installer de nouvelles lignes électriques pour raccorder ces centrales thermiques au réseau.

Quelque soit la solution adoptée, l'une, l'autre ou un mix des 2, un déploiement massif de l'éolien industriel en Bretagne promet un bilan environnemental tout à fait négatif à terme.

Par ailleurs, je vous laisse prendre connaissance et tirer tous les enseignements d'un extrait ci-joint d'une présentation d'ERDF à la très sérieuse conférence Franco-allemande du "Bureau de coordination énergie éolienne" qui s'est tenue le 17 avril 2008 à Berlin. Cette filiale d'EDF

gérant 95% de la distribution électrique française attire ses auditeurs professionnels sur des idées reçues concernant la production décentralisée très majoritairement éolienne :

- Elle ne réduit pas, MAIS AUGMENTE ses besoins en nouvelles lignes électriques haute et basse tension (HT /BT),
- Elle ne diminue pas, MAIS AUGMENTE ses pertes d'électricité dans le réseau (un surcoût de plus...).

C'est pourquoi en août dernier ERDF a réclamé par voie de presse une augmentation de 15,1% de ses tarifs afin de financer les 10 milliards d'€ nécessaires à la modernisation de son réseau d'ici 2016, et qu'RTE a évalué dans son communiqué du 1^{er} juillet à environ 1 milliard d'€ cumulés d'ici à 2020 les investissements nécessaires sur son réseau pour un parc éolien terrestre d'environ 20.000 MW.

Inutile de dire que tous ces milliards d'€ se retrouveront d'une manière ou d'une autre sur la facture du consommateur et grèvera encore plus son pouvoir d'achat déjà bien malmené.

En résumé, non seulement les élus bretons ne trouveront pas dans l'éolien industriel trop inefficace et encombrant une solution pour supprimer les lignes THT, mais bien au contraire ils seront davantage sollicités pour construire de nombreuses nouvelles lignes électriques HT/BT, des centrales thermiques ou même peut-être 1 nouvelle ligne THT si cette soit disant EnR est déployée.

Immanquablement, viendront ensuite les reproches sur les colossaux surcoûts inutiles de tout cela, mais peut-être ne seront-ils plus élus à ce moment là...

Pour la petite histoire, je dois vous rappeler que c'est sous François Mitterrand, votre famille politique qu'il y a eu le plus gros programme nucléaire en France, je ne vous ai jamais entendu vous prononcer contre.

Maintenant effectivement pour l'information sur les questions énergétiques, il ne faut pas vous arrêter au journal Ouest France. Il existe d'autres revues (La Tribune, l'Express, Le nouvel Observateur, etc....)

Comme vous me l'avez proposé, j'accepte volontiers que vous communiquiez "courageusement" ce courrier et sa pièce jointe à tous les élus de Bannalec et du Trévoux, ainsi qu'à toute autre personne intéressée par ce débat (un communiqué de presse ?).

Philippe Fatras
Président

François Cariou
Vice Président